



Communiqué de Presse
16 novembre 2018

La Fondation MAAF fête ses 20 ans

*La Fondation MAAF Assurances fête ses 20 ans d'existence et devient **MAAF Initiatives et Handicap**, Fondation d'entreprise. Lors de la soirée anniversaire du 15 novembre, MAAF a dévoilé son nouveau nom, sa nouvelle identité graphique, ainsi que les thématiques sur lesquelles la Fondation se consacrera les 3 prochaines années.*

Jean-Claude Seys, Président fondateur, précise : « *la mission de la Fondation est d'être au plus près des préoccupations et des besoins des personnes en situation de handicap. Elle vise à améliorer leurs conditions de vie au quotidien, en finançant des initiatives d'intérêt collectif* ».

Une nouvelle identité visuelle et un nouveau nom

La Fondation MAAF, est depuis 20 ans au service des initiatives et de l'innovation dans le domaine du handicap. Cette date anniversaire est l'occasion de réaffirmer fortement son engagement. « *Ce nouveau nom rend plus visible et lisible notre action et notre domaine d'intervention, le handicap. Nous avons créé une vraie dynamique, porteuse d'initiatives innovantes. La force de notre nouveau logo traduit notre volonté de poursuivre dans cette voie* » précise Nicolas Bénétreau, Directeur de la Fondation MAAF Initiatives et Handicap.

L'avancée en âge des personnes handicapées, anticiper, prévenir et adapter

L'avancée en âge est un enjeu sociétal majeur pour l'ensemble de la population française. Les personnes en situation de handicap sont d'autant plus concernées, qu'avec l'âge, elles peuvent connaître un accroissement du handicap d'origine ou l'apparition de handicaps supplémentaires. La Fondation MAAF Initiatives et Handicap a décidé d'en faire le thème central de ses initiatives pour les trois prochaines années.

Pour lancer cette nouvelle thématique, la Fondation MAAF Initiatives et Handicap s'est appuyée sur une vidéo* réalisée en 2013 suite au rapport de Patrick Gohet, Adjoint au Défenseur des droits, chargé de la lutte contre les discriminations, sur l'Avancée en âge des personnes handicapées. Cinq ans plus tard, quel est le bilan dans les différentes expérimentations présentées à l'époque ? Quel chemin reste-t-il à parcourir ?

**Pour retrouver cette vidéo, ainsi que les différents projets soutenus par MAAF Initiatives et Handicap : rendez-vous sur [maaf.com](https://bit.ly/2nfjoND) rubrique Fondation MAAF - <https://bit.ly/2nfjoND>*

Dès le début de l'année 2019, MAAF Initiatives et Handicap lancera plusieurs actions afin de financer des initiatives et des expérimentations sur différents volets tels que le maintien à domicile, les aides techniques, ou encore l'anticipation du départ à la retraite.

Quelques exemples d'initiatives accompagnées par la Fondation

La plateforme web **Handivoyage** propose la location et l'échange de logements adaptés entre particuliers, à destination des personnes en situation de handicap moteur, ainsi que des services connexes tels que le transport, le matériel médical, des professionnels de santé... Le site propose également des séjours sur le modèle des Smartbox, les Liberty'Box. www.handivoyage.net

A l'image de Blablacar, **Mon Copilote** est la première plateforme web collaborative permettant de mettre en relation des personnes en situation de handicap ayant un besoin de mobilité et d'accompagnement, avec des personnes valides souhaitant réaliser le même trajet pour un coût raisonnable. www.mon-copilote.com

A propos de la Fondation MAAF Initiatives et Handicap

Créée en 1998, la Fondation d'entreprise MAAF a pour vocation d'accompagner et de financer des projets innovants pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. A travers ses actions, MAAF témoigne d'une vision engagée du métier d'assureur. Depuis l'origine, ce sont plus de 60 projets qui ont été accompagnés et plus de 2 millions d'euros de subventions versées.

CONTACTS PRESSE

Par mail : presse@covea.fr